

breux officiers qu'ils multiplient à l'infini, etc., etc. Mais ce qui devrait surtout mettre en garde, c'est le pouvoir dénié aux membres de contrôler par leur vote la formation du Règlement et, partant, le redressement d'abus parfois graves dans l'administration.

Aussi il faut voir depuis que l'idée de sacrifice au profit du secours mutuel a été reniée par ces hommes, comme cet égoïste principe a produit de mauvais résultats ; audelà de mille sociétés sont tombées tant aux Etats-Unis qu'ici depuis dix ans. La centralisation, la prodigalité et l'insubordination les ont tuées.

Notre President dans son dernier rapport, (voir l'*Echo* du 15 octobre dernier) mettait les membres de l'Union St Joseph en garde contre ces sociétés étrangères, promettant trop de bénéfices d'une part et ne donnant pas assez de garantie d'autre part pour être prises au sérieux.

Les Forestiers indépendants commencent à éprouver tout naturellement les inconvenients de la centralisation. Nés des Forestiers Maçonniques — comme les Forestiers Catholiques, les Forestiers Catholiques Américains, les Forestiers Catholiques Canadiens, — les Forestiers Indépendants ont poussé eux aussi leur propagande en Canada, mais les nouveaux membres de ce côté ci des lignes, aussitôt qu'ils ont été assez nombreux, comprenant ce que Justin dit si bien : "que la proportion des décès dans nne nouvelle société est bien moindre que dans une société plus âgée," ont demandé et obtenu de former une branche à part sous le nom de Forestiers Indépendants Canadiens. Ce n'est pas tout, une nouvelle société de ce nom vient de voir le jour. Un M. Beemer, de concert avec M. J. L. Downer, de Port Huron font appel aux anciens membres des différentes sociétés de Forestiers pour les enrôler sans examen et ce avec 10 percent de réduction sur les contributions actuelles. La nouvelle société porte le nom de Forestiers Américains.

Après cela, je crois que les lecteurs seront heureux de voir tirer le rideau en se répétant cette maxime :

"Dicitum sapienti sat est."

D'un mot le sage est suffisamment averti.

Assortiment complet de poèles de cuisine, poèles doubles, charrues, cibles, semeuses, moulins à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

UNION ST-JOSEPH

DIMANCHE, 13 NOVEMBRE 1891.

Présidence de B. O. Béland, écr., Président.

Ouverture de la séance par la prière.

Après lecture, M. O. Piché propose que le dernier rapport soit approuvé. Secondé par M. J. A. Côté et agréé.

Le Secrétaire-trésorier soumet le rapport suivant des opérations financières de la Société durant le mois de novembre, à St-Hyacinthe.

1er nov. Balance en caisse..... \$ 81,119.68

RECETTES

Contributions et décès.....	241.12
Droits d'entrée	153.00
Certificats et livrets	2.00
Demandes d'admission	25.00
St-Hugues.....	22.00
Actor-Vale	20.00
Ste-Kossarie	20.00
Roxton-Falls.....	20.00
Marienville.....	36.95
St-Denis.....	30.00
St-Damase.....	25.65
St-Pie.....	30.00
St-Jean-Baptiste	25.00
Upton.....	81.85
St-Simon.....	28.93
Divers	9.15
	\$ 770.75
Ensemble.....	1,890.43

DÉPENSES

Dame Vve Beauregard.....	\$ 100.00
Collecteur-trésorier.....	12.50
Médecins examinateurs.....	5.00
Impression (certificats etc.)	14.57
Papeterie depuis janvier 1891.....	15.88
Voyages et divers.....	21.78
Aux malades.....	183.33

A déduire..... 353.06

Balance en caisse..... \$ 1,537.37

Surplus net du mois..... 417.69

Total en caisse à St-Hyacinthe..... \$ 86,537.37

Sur proposition de M. Jos. Leduc, secondé par M. F. Décelles, ce rapport est adopté.

Conformément à l'avis qu'il en a donné à la dernière séance, M. J. A. Cadotte propose l'adoption du tarif ci-dessous en remplacement de celui ci-devant en vigueur.

Dé 20 à 25 ans inclusivement.....	\$ 2.00
" 25 à 30 ans "	2.50
" 30 à 33 ans "	3.00
" 33 à 35 ans "	4.00
" 35 à 38 ans exclusivement.....	5.00
" 38 à 40 ans "	6.50
Pour 40 ans "	8.00
" 41 ans "	10.00
" 42 ans "	15.00
" 43 ans "	20.00
" 44 ans "	25.00